

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lants ordres, ce dont nous ne saurions d'ailleurs que les féliciter, ainsi que nos troupes à leurs bons soins.

Lorsqu'on réforma, en 1874, notre organisation militaire, en créant 8 divisions au lieu des 9 antérieures, et une centaine de lieutenants-colonels de régiments, le lieutenant-colonel Huber rentra dans l'activité comme ingénieur de la I^{re} division, aux ordres de son ancien chef le colonel Aubert. Il n'y resta pas longtemps ; déjà en 1877 il donna sa démission, en partie pour des raisons de santé, en partie aussi pour pouvoir consacrer tout son temps aux sociétés industrielles dont il était administrateur et dont la plus importante était la Société des glaces et produits chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey. Mais il était resté très attaché à son pays ; toutes les années il revenait passer les mois d'été dans sa propriété de Mies, et on le voyait souvent à Lausanne et à Genève où il comptait de nombreux amis. Il faisait partie de l'administration de la Société des Eaux de Lausanne et était président de la Société de sauvetage du lac Léman dont il était un des fondateurs et l'un des membres les plus actifs. L'année passée, il prit à Genève une part active à l'organisation du Congrès des orientalistes, et en 1891 à la réunion internationale de la Société de géographie, à Berne.

Homme très cultivé, d'un commerce charmant et sûr, très distingué à tous égards, bienveillant et dévoué patriote, le colonel Huber, continuant dignement l'excellent renom laissé par son père, laisse à son tour le meilleur souvenir à tous ceux qui l'ont connu, en particulier à ses anciens frères d'armes du génie et des états-majors.



Société des officiers de la Confédération suisse.

RÉUNION GÉNÉRALE BALE 1895.

Le Comité d'organisation aux membres de la Société.

MONSIEUR ET CHER CAMARADE,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Réunion générale des membres de notre société aura lieu à Bâle les 29 et

30 juin et 1^{er} juillet prochains et nous vous invitons cordialement à y assister.

Nous comptons que nos camarades des autres cantons répondront en grand nombre à notre invitation pour resserrer à cette occasion les liens de bonne camaraderie qui unissent notre corps d'officiers et pour entendre discuter par les hommes les plus compétents nombre de questions qui sont en ce moment d'un haut intérêt pour notre armée.

La *Carte de fête*, dont le prix a été fixé, comme d'habitude, à 15 fr., donnera droit:

1^o A assister à la réunion familière dans le jardin de la société des Beaux-Arts, le 29 juin au soir.

2^o Au repas en commun au Casino de la Ville.

3^o Au parcours en chemin de fer (train spécial) de Bâle à Arlesheim et retour.

4^o A assister à la réception de M. le colonel W. Alioth, à Arlesheim.

5^o A l'entrée au Casino d'été et au repas qui y sera servi. (30 juin).

6^o Au banquet officiel du 1^{er} juillet.

7^o A l'entrée gratuite dans les musées de la ville pendant les 3 journées de la fête. (Musée de la ville, tableaux et collections d'histoire naturelle. Musée historique.)

On pourra se procurer les cartes de fête le *samedi 29 juin*, au bureau du Comité des finances, Theaterstrasse, 5, et le soir à la réunion dans le bâtiment de la société des Beaux-Arts ; le *dimanche 30 juin*, au bureau du Comité des finances.

Des *logements* seront à la disposition de MM. les membres de la Société chez des particuliers (logements gratuits) ; à la Caserne (point de chambres à part), dans différents hôtels aux prix de 3-4 fr. par nuit, premier déjeuner compris.

MM. les membres de la Société qui désirent s'assurer des logements de l'une ou l'autre catégorie, sont priés de faire parvenir leurs demandes en temps utile au comité des logements. Les bulletins de logement seront délivrés pendant les journées de la fête au bureau du comité des logements (5, Theaterstrasse).

Bagages. — A l'arrivée des principaux trains, samedi le 29 juin dans l'après-midi et dimanche le 30 juin dans la matinée,

un fourgon spécial se tiendra à la gare du Central pour prendre les malles et petits bagages et les transporter au bureau du comité des logements (5, Theaterstrasse) où MM. les officiers pourront les retirer en même temps que leurs billets de logement. Des portefaix seront à ce bureau à la disposition de MM. les officiers pour transporter les bagages aux logements qui leur seront assignés, moyennant les taxes suivantes :

Petits bagages	30 cent.
Malles.	50 »

Nous vous prions instamment de vouloir nous retourner, affranchi, le bulletin d'adhésion ci-joint le 14 juin au plus tard et vous présentons, Monsieur et cher camarade, nos cordiales salutations.

Au nom du Comité d'organisation,

Le Président :

Emile BISCHOFF, colonel,

Président central de la Société des officiers de la Confédération Suisse.

Le Secrétaire :

G. BINZ, premier-lieut. d'inf.

Voici le programme détaillé de l'assemblée :

SAMEDI 29 JUIN.

2 h. après midi : Réception de la bannière fédérale à la gare du Central.

— Cortège jusqu'à l'Hôtel-de-ville. — Remise de la bannière. — Vin d'honneur offert par le gouvernement.

4 h. — Assemblée des délégués à l'Hôtel-de-ville (salle du Grand Conseil).

7 h. — Réunion familiale à la halle aux Beaux-Arts.

DIMANCHE 30 JUIN.

9 1/2 h. matin. — Réunions par armes.

12 h. — Diner dans la salle des concerts (Casino de la ville).

3 h. après midi. — Départ du train spécial à la gare du Central, pour Arlesheim.

4 à 6 h. — Réception à Arlesheim chez M. le colonel W. Alioth-Vischer.

6 h. 35. — Départ du train de la station d'Arlesheim.

7 h. — Soirée familiale au Casino d'été, près du monument de St-Jacques.

— Soirée musicale, feux d'artifice, etc. — Souper.

LUNDI 1^{er} JUILLET.

9 h. matin. — Assemblée générale au Casino de la ville, 1^{er} étage.
1 h. après midi. — Banquet officiel. — Clôture de la fête.

Ordres du Jour :

Ordre du jour de l'assemblée des délégués.

- 1^o Ouverture de la séance par le président central.
- 2^o Constitution de l'assemblée.
- 3^o Nomination de deux vérificateurs des comptes.
- 4^o Rapport sur la gestion.
- 5^o Rapport sur l'activité des sections de 1893-1895.
- 6^o Rapport du jury des concours.
- 7^o Désignation du siège du Comité central pendant l'exercice 1896-1898.
- 8^o Proposition du Comité central concernant l'emploi d'une partie des fonds en caisse pour la création d'une caisse de retraite des instructeurs.
- 9^o Propositions des sections.
- 10^o Rapport des vérificateurs des comptes et approbation de la gestion.

Objets traités dans les assemblées par armes.

Infanterie. — Réforme de l'instruction de l'infanterie. Rapporteur : colonel P. Isler. Co-rapporteur : colonel Secretan.

Cavalerie. — L'emploi de la cavalerie dans nos manœuvres combinées. Rapporteur : lieutenant-colonel Pietzcker.

Artillerie. — Organisation et instruction de l'artillerie d'après le projet du Conseil fédéral de mars 1895. Rapporteur : major W. Schmid, instructeur d'artillerie.

Génie. — Profils normaux des ouvrages de fortifications. Rapporteur : lieutenant-colonel Louis Perrier.

Troupes sanitaires. — Les effets du fusil actuel, leur conséquence sur le tactique et la chirurgie militaire. Rapporteurs : colonel Bircher et major Emile Burckhardt.

Administration. — A 9 h. — Assemblée générale de la Société suisse des officiers d'administration.

a) Rapport du jury sur les cinq travaux de concours présentés.
b) Situation faite à l'administration par la loi d'organisation militaire de 1874 et propositions à ce sujet. Rapporteur : colonel Olbrecht.

Justice. — Les articles de discipline pour l'armée suisse. Rapporteur : capitaine Jean Burckhardt.

Ordre du jour de l'assemblée générale.

- 1^o Communication des décisions de l'assemblée des délégués.
 - 2^o Communication des décisions et vœux des assemblées par armes.
 - 3^o Conférence par le colonel Ed. Secretan : La discipline et l'armée suisse.
 - 4^o Ouverture des plis contenant les noms des concurrents primés.
 - 5^o Propositions des sections.
-

SECTION GENEVOISE

Cette section a composé comme suit son comité pour l'exercice de 1895-1896 :

- Président* : Major Ernest Picot.
Vice-président : Major Henri Le Fort.
Secrétaire : 1^{er} lieutenant Henry Patry.
Trésorier : Capitaine Guillaume Pictet.
Vice-trésorier : Major Auguste Bonna.
Bibliothécaire : Capitaine Charles Bastard.
Vice-bibliothécaire : Lieutenant Albert Choisy.
Adjoint : Major Henri Galopin.
Membre économe : 1^{er} lieutenant Frédéric Duchêne.
-

A C T E S O F F I C I E L S**Nos troupes du génie.**

M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, a émis, sous la date « Berne, avril 1895 », les notes ci-après concernant les troupes du génie, tant celles d'élite, réparties aux corps d'armée et aux divisions d'après l'ordonnance du 28 décembre 1894, que celles de la landwehr de cette arme.

En complément à notre circulaire du 25 février 1895 et au tableau de répartition des officiers du génie, nous croyons utile de leur transmettre encore les notes suivantes :

Le bataillon divisionnaire du génie, de même que les pionniers d'infanterie n'existent plus. Ces corps sont remplacés par les unités suivantes :